



Demande d information pour des retenues de la caf

Par **cece76**, le **31/01/2014** à **11:49**

bonjour,je me permet de me tourner vers vous car j ai reçu un courrier de la caf me reclamant un trop perçu de l année 2005 sur leur lettre le motif est modification du nombre d enfant a charge.je leur telephone et la on me demande si j ai pas un enfant qui etait parti je leur dis que c est impossible car mon fils ainé est né en 2004,mon second en 2006 et mon 3eme en 2012.je rappel environ 1 semaine apres et la on me dis qu on m a peut etre versé des allocations pour 2 au lieu d un je leur repond c est pas logique puisque pour pretendre aux allocations il faut une preuve de la naissance d un enfant donc un acte de naissance.je demande donc a etre rappeller par une conseillere et la elle me dis que c est un indu apl.je comprend pas car en 2005 je vivais seule avec mon fils et je percevais les parents isolé.et la dette qu il me reclame ne figure meme pas dans mon tableau de remboursement donc je ne sais meme pas combien il me retire et pour combien de temps.seconde question je voudrais savoir si sur 700e de prestation ils ont le droit de me retirer presque 440e?et la je dois accoucher debut mars et il m ont dis que plus j aurais de droit ouvert et plus ils auront le droit de retirer plus est ce normal?en fait depuis mon mariage en 2011 ils n arrete pas de revenir des années en arriere donc quand je vivais seule pour me reclamer des indu et pourtant je n ai jamais fait ni de fraude ni de fausses declaration.merci de votre aide